Synthèse de l'atelier – **Alimentation & Agriculture**

Intervenant : René Butin, directeur d'Agribiodrôme

Diagnostic:

- nombreux points de vente collectifs / magasins de producteurs (confiance, proximité, juste prix) - modèle à démultiplier et à soutenir
- bio
- agriculture paysanne diversifiée de qualité, bien implantée dans le département
- accessibilité des produits agricoles (géographique)
- initiatives locales autours de la solidarité alimentaire (SSA Dieulefit // Vallée de la Drôme // Le silo à Die // Les popotes repas à prix libre une fois par semaine // L'élabo de paulette // projet le cabas solidaire à Die avec des prix différenciés - type épicerie solidaire)
- beaucoup de cultures conventionnelles également, filières longues
- beaucoup de réseaux dans la drôme mais malgré tout à intensifier

Ce qui manque :

- transparence des coûts de production / répartition des marges rapport Sénat
- education aux impacts de l'agriculture et alimentation
- Paiement pour services environnementaux comme leviers incitatifs des bonnes pratiques et de la transition agro ecologique
- decloisonner les publics, les lieux de vente (au niveau social et géographique)
- accès au foncier pour les personnes qui veulent s'installer en AB
- démocratisation du bio
- respect d'EGALIM en resto co
- distributions dans les villages
- il manque une grande politique de la transmission
- il manque de la résilience / robustesse
- du sylvopastoralisme
- soutien aux petites exploitations

Les propositions:

Deux priorités principales ont émergé : la **préservation du foncier agricole pour faciliter l'installation de nouvelles générations d'agriculteurs** et le **développement de dispositifs de solidarité alimentaire** permettant à toutes et tous d'accéder à une alimentation de qualité.

2. Premier axe : préserver le foncier agricole et faciliter l'installation des jeunes

Les participants ont identifié l'accès au foncier comme un enjeu déterminant pour l'avenir de l'agriculture drômoise.

Le départ à la retraite des agriculteurs ne conduit pas systématiquement à la transmission de leurs terres à de nouveaux exploitants. Les exploitations ont plutôt tendance à s'agrandir, tandis que des porteurs de projets peinent à trouver des terres pour s'installer. Certains finissent par abandonner leur projet ou partir dans d'autres territoires. Cette dynamique pose plusieurs questions : **renouvellement des générations agricoles, maintien d'exploitations à taille humaine, préservation de l'emploi agricole et capacité à développer des productions destinées aux circuits locaux.**

Les pistes de travail identifiées

- **Former les élus locaux** aux leviers dont ils disposent pour préserver le foncier agricole et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.
- **Mobiliser les outils existants**, notamment le droit de préemption lorsqu'il est applicable, la constitution de réserves foncières et le travail avec la SAFER.
- **Anticiper les départs à la retraite** et faciliter les transmissions afin que les terres puissent accueillir de nouveaux projets agricoles.
- **Limiter les dynamiques d'agrandissement** systématique des exploitations et favoriser le maintien de fermes à taille humaine.
- **Développer les débouchés locaux et les filières territoriales** pour renforcer la viabilité économique des exploitations.

Les échanges ont également fait émerger la question du démembrement du parcellaire agricole, en contrepoint des politiques de remembrement menées au cours des dernières décennies. **L'objectif est de repenser l'organisation foncière pour permettre l'installation de nouvelles générations, maintenir davantage d'emplois agricoles et favoriser des productions répondant aux besoins du territoire.**

3. Deuxième axe : garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité

Le second groupe s'est intéressé aux démarches de solidarité alimentaire, notamment aux initiatives de sécurité sociale de l'alimentation (SSA) développées dans les territoires.

Les participants ont souligné la nécessité de rapprocher les consommateurs des producteurs locaux, tout en permettant aux ménages disposant de ressources limitées d'accéder à une alimentation de qualité. L'enjeu est de construire des mécanismes de solidarité qui concilient rémunération juste des producteurs et accessibilité économique pour les consommateurs.

Les pistes de travail identifiées

- **Développer les dispositifs de solidarité** alimentaire à l'échelle locale.
- **Renforcer les liens** entre habitants, producteurs et acteurs de l'alimentation.
- **Améliorer la connaissance de l'offre agricole locale** et faciliter l'accès aux produits.
- Mettre en place des **mécanismes de financement mutualisés** permettant une contribution adaptée aux moyens de chacun.
- Assurer une **rémunération juste des producteurs** tout en réduisant les obstacles financiers à l'accès à une alimentation de qualité.
- **Accompagner les initiatives locales** pour leur permettre de se pérenniser, de toucher davantage d'habitants et de travailler avec un nombre croissant de producteurs.
- informer davantage sur les coûts cachés de l'alimentation

<u>La proposition phare : une « carte vitalimentaire »</u>

Les participants ont proposé le concept d'une « carte vitalimentaire », sur le modèle de la carte Vitale, afin de faire reconnaître l'alimentation comme un déterminant essentiel de la santé. Cette idée vise à soutenir un accès plus juste à une alimentation de qualité grâce à un dispositif solidaire, construit avec les habitants et les producteurs du territoire. La Drôme pourrait contribuer à expérimenter et à développer cette démarche, en s'appuyant sur les initiatives existantes de sécurité sociale de l'alimentation. **Les participants souhaitent notamment que ces initiatives bénéficient d'une reconnaissance et de moyens suffisants pour dépasser le stade de l'expérimentation.** L'objectif serait de consolider les dispositifs existants, de les étendre à plusieurs communes et de leur donner les conditions nécessaires à leur pérennité.

4. Enseignements transversaux

Les échanges font ressortir une volonté de construire une politique alimentaire et agricole fondée sur les besoins du territoire, la solidarité et la coopération entre acteurs.

Trois enseignements principaux se dégagent :

- <u>Relocaliser l'économie agricole :</u> favoriser des exploitations à taille humaine, renforcer les débouchés locaux et maintenir l'emploi agricole.
- <u>Faire des collectivités des acteurs de la transition agricole :</u> mieux outiller les élus pour agir sur le foncier, les transmissions et l'installation.
- <u>Faire de l'alimentation de qualité un droit accessible :</u> développer des mécanismes de solidarité qui bénéficient aux consommateurs sans fragiliser la rémunération des producteurs.

Ces deux axes sont complémentaires : préserver le foncier et faciliter l'installation agricole contribue à maintenir une offre locale, tandis que les dispositifs de solidarité alimentaire peuvent consolider les débouchés des producteurs et rendre leurs produits accessibles à davantage d'habitants.

Suites à envisager

À partir des propositions formulées lors de l'atelier, plusieurs pistes pourraient être approfondies :

1. Organiser un travail avec les élus locaux sur les outils de maîtrise foncière et d'installation agricole, en lien avec la SAFER et les acteurs agricoles.
2. Identifier les freins à la transmission des exploitations et les possibilités d'anticiper les départs à la retraite.
3. Recenser les initiatives de sécurité sociale de l'alimentation déjà engagées dans la Drôme et évaluer leurs besoins de financement et d'accompagnement.
4. Étudier les conditions de développement d'une carte vitalimentaire, notamment son financement, sa gouvernance et son articulation avec les producteurs locaux.
5. Favoriser les coopérations entre communes afin de permettre aux initiatives locales de changer d'échelle et de devenir pérennes.

Conclusion: L'atelier a mis en évidence deux conditions essentielles pour des campagnes vivantes : permettre à de nouvelles générations de s'installer en agriculture et garantir à toutes et tous un accès à une alimentation de qualité. Les propositions formulées invitent à agir simultanément sur le foncier, la transmission des exploitations, les débouchés agricoles locaux et les mécanismes de solidarité alimentaire.

L'ambition exprimée par les participants est de faire émerger, à partir des initiatives locales de la Drôme, des solutions durables qui associent agriculteurs, habitants, élus et acteurs de l'alimentation.